

ITALIE

La productivité de la main d'œuvre s'est ralentie depuis le milieu des années 90, ce qui a contribué à une nette dégradation de la compétitivité. Le taux d'emploi a augmenté mais reste l'un des plus faibles de la zone OCDE.

Priorités d'action

Réduire la propriété publique

Enjeux et recommandations : Pour accroître la concurrence et l'innovation, surtout dans les industries de réseau, il était recommandé d'accélérer la privatisation des entreprises d'État, de remplacer les actions spécifiques détenues dans certaines sociétés par une régulation appropriée et d'encourager la concurrence dans la fourniture de services publics locaux.

Mesures prises : L'État a vendu une autre tranche des actions qu'il détient dans le principal fournisseur d'électricité (ENEL) et le plafonnement à 2 % des droits de vote pouvant être détenus par une entreprise étrangère dans le fournisseur d'électricité Edison a été éliminé en juin 2005. À compter de 2006, la sous-traitance des services publics locaux doit faire l'objet d'appels à la concurrence. Les tarifs réglementés d'accès aux services à haut débit ont été réduits.

Améliorer les taux de scolarisation et d'obtention de diplômes dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur

Enjeux et recommandations : Pour améliorer le taux d'obtention de diplômes dans le deuxième cycle du secondaire et dans le premier cycle du tertiaire, il était recommandé de subordonner l'avancement professionnel des enseignants et des professeurs à leurs résultats et d'introduire davantage de concurrence, de mettre en place un système de participation financière des étudiants et de prêts remboursables sous conditions de ressources, et de décentraliser le financement et le processus décisionnel des universités.

Mesures prises : Des réformes des établissements secondaires sont mises en oeuvre, mais lentement.

Réduire les coïns fiscaux sur les revenus du travail

Enjeux et recommandations : Pour stimuler l'emploi des personnes peu qualifiées et réduire la part du secteur informel, il était recommandé de réduire le niveau élevé des taux d'imposition et des cotisations de retraite, notamment sur les salaires bas et moyens, d'améliorer le recouvrement de l'impôt et de mettre un terme aux amnisties fiscales.

Mesures prises : Le budget de 2006 prévoit des réductions ciblées des cotisations patronales à la sécurité sociale et contient des mesures visant à inciter les autorités locales à améliorer le recouvrement de l'impôt.

Renforcer le gouvernement d'entreprise et la surveillance financière

Enjeux et recommandations : Pour corriger les dysfonctionnements dans le gouvernement d'entreprise, il était recommandé que les réformes soient accélérées de façon à renforcer le rôle des administrateurs indépendants et les droits des actionnaires minoritaires. La législation sur les faillites devrait aussi être réformée afin de renforcer les droits des créanciers et de réduire les pénalités dues par l'emprunteur en cas d'insolvabilité.

Mesures prises : Une large réforme du droit des faillites a été approuvée par le parlement. Une nouvelle loi améliore la transparence et la responsabilité des entreprises, avec un rôle accru pour les administrateurs indépendants, limite la durée du mandat du gouverneur et des membres du conseil de la Banque d'Italie, renforce la réglementation des nouveaux produits financiers et améliore la protection des petits épargnants.

Encourager la décentralisation des négociations salariales

Enjeux et recommandations : Pour empêcher que des hausses de salaires excessives ne conduisent à une perte de compétitivité, il était recommandé que le secteur public ouvre la voie en matière de décentralisation des négociations salariales, en tenant compte des différences entre les régions, tant en termes de productivité que de coût de la vie, dans la fixation des salaires.

Mesures prises : Pas de mesures prises.